

« Vers des EAP fraternelles et missionnaires »

Le Conseil diocésain de pastorale du 16 mars 2012

Une belle journée qui nous a fait faire un pas décisif vers le rassemblement des curés et des membres des EAP de Savoie du 13 octobre 2012 à l'église Sainte Thérèse de Bassens.

Une ressource pour la vie des EAP et plus largement pour la vie de nos communautés qui se veulent missionnaires.

Une expression libre de nos expériences pastorales, de nos questions pour aujourd'hui et pour demain ; nous avons conservé les mots mêmes utilisés dans les carrefours.

Merci à Marie-Dominique de Lalaubie pour sa contribution à l'animation de cette journée et à la rédaction de ces pages.

Bonne lecture.

P. Pierre Viale, vicaire général.

* * * * *

Les participants au Conseil diocésain de pastorale ont travaillé, répartis en 12 groupes, dans deux créneaux de 1h30, sur deux thématiques. La première, « *Une équipe appelée et diversifiée* », permettait d'aborder les questions de l'appel et de la composition au sein de l'Equipe d'animation paroissiale (EAP). La seconde, « *Une mission au service de la communauté* » permettait d'aborder les questions de la mission de cette équipe, de son fonctionnement, son articulation avec les autres instances paroissiales ou diocésaines, et la question de la formation.

Pour chaque thématique, un argumentaire, rédigé à partir de la réflexion préalable au sein de divers Conseils diocésains et à partir de questionnaires envoyés à une dizaine d'EAP, présentait un état de la situation et de la réflexion actuelle. Il permettait d'enclencher les échanges dans le groupe et de démarrer le travail.

Extrait de la première thématique

Une équipe appelée et diversifiée

Appel et composition de l'EAP :

L'observation montre qu'il s'agit le plus souvent d'équipes restreintes, de 4 à 6 personnes en moyenne, où la pluralité est recherchée. (...) Parmi les critères de choix, on relève « la disponibilité à se mettre au service de la communauté chrétienne » et un « sens de la paroisse dans sa nouvelle configuration. » Plusieurs notent la richesse d'avoir des personnes qui sont investies ou connaissent la réalité de la vie locale (société civile).

Une évolution dans la composition des équipes est perceptible : avec la venue dans les équipes de personnes en réelle responsabilité pastorale dans la paroisse et avec une vision large des questions. (...) Les membres des EAP, par l'appel qui leur est fait, sont « reconnus » par la communauté. Cette reconnaissance est importante ; elle donne « autorité » aux personnes. Dans certains lieux cela passe par une lettre de mission pour l'équipe.

C'est le curé qui appelle (canon 519). Dans certains lieux, le conseil pastoral est consulté (comme le préconisait le décret du Synode diocésain de 2002). Un seul lieu fait état de la consultation de la communauté : le curé demandant lors d'une assemblée paroissiale à chacun de noter des noms de personnes à même de faire partie de l'EAP et choisissant ensuite dans cette liste les personnes à appeler.

Cette question de l'appel renvoie à celle du renouvellement des membres des EAP. Question qualifiée « d'épineuse » par les curés. (...)

Articulation des ministères au sein de l'EAP

Les curés trouvent dans leur EAP un réel soutien dans leur ministère, voire une sécurité dans les choix difficiles quand la décision est prise ensemble. (...) Les EAP font ressortir la richesse de cette diversité des ministères, parlent de la confiance et de la fraternité qui se tissent dans l'équipe. (...) Chacun intervient selon ses charismes et compétences qui se complètent : le prêtre étant celui qui est « la tête », « il est là en éclaireur, recadre les débats et resitue les problématiques dans le sens de l'Église. » Le Conseil épiscopal, dans une réflexion de septembre 2011, rappelle qu'une communauté ne peut se penser sans prêtre et s'interroge sur comment vivre cela avec moins de prêtres ? (...) Actuellement, plusieurs prêtres sont déjà curés de plusieurs paroisses (2 voire 3 ou même 4) et président donc plusieurs EAP. Dans cette configuration, comment se joue et se jouera dans l'avenir l'articulation prêtres/diacres/laïcs au sein d'une EAP et dans l'animation de la vie paroissiale ? Le Conseil épiscopal souligne que le rôle du prêtre est d'abord d'appeler, d'accompagner, d'assurer un ministère de communion.

Une mission au service d'une communauté

Quelle est la mission de l'EAP ? quels moyens se donne-t-elle pour cette mission ? Avec quel fonctionnement ? Quelle articulation entre EAP/CP/Communautés locales ? Quels formation, ressourcement, relecture ?

L'EAP est instituée « pour collaborer, sous la responsabilité du curé, à l'animation de la vie de l'ensemble paroissial, selon les trois axes de la mission, dans l'esprit du canon 519 du droit canonique » dit le décret du Synode diocésain de 2002. La présence d'une EAP dans la quasi totalité des paroisses de Savoie - 42 sur 43- montre qu'elle est un élément devenu incontournable au service de la mission de l'Église.

Plusieurs soulignent une évolution dans la mission de leur équipe : d'équipes gestionnaires, elles sont devenues des équipes au service de la dynamique missionnaire de la paroisse : pas seulement « faire tourner la boutique » mais être ouverts, attentifs aux besoins nouveaux, soutenir les initiatives locales, ne pas tout faire mais appeler d'autres. Cette évolution se traduit par une évolution dans le profil des personnes qui composent les équipes. (...)

Le décret de 2002 précise que la mission de l'EAP est de mettre en œuvre les orientations élaborées en conseil pastoral et de les traduire en décisions pratiques. Il semble que dans la pratique une évolution se dessine dans l'articulation entre l'EAP et le CP : certains soulignent que l'EAP est davantage en « première ligne », du fait de la régularité des rencontres. (...) Après la période de création des ensembles paroissiaux et la période de centralisation (mutualisation des moyens matériels, humains), nous ressentons ces dernières années la nécessité de renforcer la vie des communautés locales. (...)

La charge des EAP est lourde et peut générer des tensions au sein des équipes comme avec les paroissiens. Le partage d'une vie fraternelle et bien sûr aussi le partage de la prière sont relevés comme une nécessité.

Les groupes étaient invités, dans un partage de leur expérience de terrain et de leur questions, à exprimer à la fois, ce qui est fondateur, les constats de la situation actuelle, ce qui est signifiant et porteur de vie, mais aussi, les difficultés qui se posent, les besoins pour avancer et ce que pourrait être demain.

Au vue de la production des groupes, des échanges lors de la table ronde et des réactions des participants en fin de journée, on peut dire que le travail a été très riche. On peut y voir le fait que cette question des EAP est vitale pour la vie de notre Église, dans la situation actuelle et dans l'avenir.

Le travail de ce jour a permis aux participants de mieux mesurer le chemin parcouru, depuis ces dernières années (création de la première EAP en Savoie il y a vingt ans, synode en 2002, élan missionnaire impulsé avec la création des paroisses...) Cela ne veut pas dire que tout va bien, beaucoup de difficultés et de questions se posent, mais il y a un désir de rendre grâce pour ce qui se vit déjà et voir que « cela est bon ».

Six points ressortent de façon forte dans le travail des groupes. Ils sont présentés ici de façon synthétique. Ce sont des points qui appellent à poursuivre la réflexion :

1. Un ancrage dans la vocation baptismale de tous :

Il apparaît de façon massive, dans le travail des groupes, que l'existence des EAP a permis de découvrir ou de redécouvrir le sens de la vocation baptismale de tout chrétien. La présence des laïcs n'est pas une conséquence de la pénurie de prêtres mais vient de leur vocation baptismale. L'engagement dans une EAP devient une réponse à un appel de baptisés, permettant de mettre en œuvre une diversité de charismes, au service de la mission. Cette diversité des charismes, due à la diversité des personnes appelées, hommes ou femmes, laïcs, religieux, diacres ou prêtres, est relevée comme une véritable richesse qui change le visage de l'Église. L'EAP devient signe de la mission de tous. Elle permet de prendre conscience que « l'Église c'est nous », d'assumer le fait d'être membre de cette Église, et de se sentir participant et co-responsable de la charge pastorale. Cela est lu comme une réelle appropriation des fruits de Concile dans les communautés de base.

2. Articulation des ministères au sein de l'EAP :

Beaucoup de contributions de groupes font apparaître cette question de l'articulation entre le prêtre, curé le plus souvent, et les laïcs de l'équipe : la vie de l'EAP et sa composition repose sur le prêtre comme pasteur, tête et serviteur. Elle doit être composée de membres capables de travailler ensemble dans un climat de confiance, de vérité et de fraternité, en communion avec l'Église diocésaine et universelle. Le prêtre représente le Christ tête, mais n'est pas le « chef » ; il est défini comme un fédérateur, à l'écoute et chargé de l'unité. Cette collaboration prêtre/laïcs est présentée comme bonne et signifiante : elle permet de porter ensemble la mission, de se soutenir dans les choix à poser... La diversité des expériences, des vocations, des charismes permet une richesse de propositions.

Plusieurs autres points sont également rapportés par les groupes, soit en terme de constats ou de questions à creuser pour l'avenir :

D'une part, le constat d'une grande diversité de pratiques entre EAP sur la place et le rôle tenu par le curé.

D'autre part, des questions se posent sur les situations de changement de curé, ou d'absence de curé : que devient le mandat de l'EAP ? Qui appelle l'EAP en cas d'absence de curé ? Quelle est la position du prêtre par

rapport à un(e) responsable ou délégué(e) paroissial(e) ?

On voit apparaître que ce travail riche de collaboration entre prêtres et laïcs, s'il a fait bouger la conception de la vocation baptismale appelle, comme par ricochet, à repenser la spécificité de la vocation presbytérale dans cette nouvelle configuration. Cette question est à continuer à travailler.

Enfin, et dans la suite du point précédent, le plus petit nombre de prêtres présents aujourd'hui en Savoie oblige à pousser encore cette réflexion. Faut-il, dans l'avenir, confier la responsabilité de communautés locales, de paroisses, à des laïcs ? La question est posée.

3. Un enracinement dans le Christ :

Tous les groupes font apparaître d'une façon ou d'une autre la nécessité d'un enracinement dans la Parole de Dieu et dans la prière pour tenir ensemble dans la mission. La fraternité et la confiance, indispensables pour la vie et le travail de l'équipe, ne peuvent grandir sans un partage de temps de ressourcement, de prière, de temps fraternel. Les groupes l'affirment comme élément fondateur, mais aussi comme constat de ce qui se vit déjà et qui est bon et aussi dans les besoins pour continuer à avancer. Cette large palette montre bien que l'on touche-là un point central. Pour ne pas être de simples équipes gestionnaires mais de vraies équipes pastorales, et pour tenir sur le plan humain, cet enracinement est indispensable. C'est lui qui permet de rester dans des « attitudes justes » : humilité, service, pardon, lâcher-prise, écoute des appels de l'Esprit... en évitant de se laisser enfermer dans les difficultés inhérentes à tout travail en équipe (prise de pouvoir, jalousie, attitude d'enfermement...)

4. Une mission au service d'une communauté :

L'EAP est là pour être attentive aux besoins de l'ensemble de la communauté chrétienne, et pour faire de cette communauté une communauté missionnaire. Elle n'est pas une simple équipe gestionnaire mais porte un regard pastoral d'ensemble. Pour cela, elle se doit d'être à l'écoute du monde, des besoins et appels qui émergent, être ouverte à la nouveauté, attentive...

Elle est porteuse d'un dynamisme moteur pour que l'ensemble des composantes de la vie de la paroisse avance dans une même direction, en communion. Elle est à l'interface des différents conseils, équipes, communautés locales présents sur la paroisse.

Pour cela, l'EAP doit être reconnue par la paroisse : plusieurs groupes mentionnent la nécessité d'une meilleure visibilité de l'EAP. Cela passe par une meilleure connaissance des membres qui la composent (Qui sont-ils ? Avec quelle responsabilité ? Pour combien de temps ?...). Cela demande aussi que les EAP progressent dans leur capacité à communiquer sur leurs objectifs, à rendre compte de leur travail à la communauté, mettent en œuvre une dynamique participative des équipes dans les décisions prises. L'articulation entre l'EAP et le Conseil pastoral, ou avec les communautés locales, est différente d'un lieu à l'autre. Elle est pointée comme une question à travailler pour l'avenir, notamment dans le soutien à la vie des communautés locales.

5. Le renouvellement :

Plusieurs groupes évoquent la difficulté du renouvellement des membres des EAP : difficulté de trouver des personnes qui acceptent un engagement qui est très prenant, parfois difficile à concilier avec une vie familiale ou professionnelle. Le constat est posé du peu de personnes de moins de 40 ans, du peu d'hommes laïcs dans les EAP. Cette difficulté se traduit par un vieillissement des équipes, avec un risque de figer des personnes et des manières de faire, avec un risque d'épuisement dû à l'accumulation des tâches. Cette question du renouvellement est à travailler pour l'avenir, en la rapprochant du point précédent, celui d'une meilleure visibilité de l'EAP.

6. Le besoin de formation :

Le dernier point qui ressort de façon massive de la production des groupes est celui de la question de la formation des membres des EAP. Si les membres qui composent une EAP doivent être porteurs de ce regard pastoral large, il est noté que ce regard n'est pas inné. Les personnes arrivent à l'équipe, souvent porteuses de leur propres questions liées à leur responsabilité antérieure (catéchèse, liturgie...). Elles ont besoin de découvrir ce qu'on attend d'elles et de l'EAP. Elles ont besoin de comprendre les demandes des personnes mais aussi les évolutions du monde, de l'Église. Il s'agit de former des disciples et des apôtres serviteurs. Cette formation doit se développer dans plusieurs axes, à la fois théologique et ecclésiologique, pastoral mais aussi des formations plus techniques à l'animation notamment. Cela demande d'avoir des lieux de réflexion, d'échanges, de relecture de pratiques pour les laïcs et pour les prêtres aussi, des lieux de formation qui permettent aussi aux équipes de sentir soutenues et nourries par une dynamique diocésaine.

En conclusion, nous pouvons relever que ce CDP a permis d'aborder des questions importantes pour la vie de notre Église diocésaine. Nous nous devons de poursuivre la réflexion engagée pour trouver les meilleures solutions possibles pour que notre Église reste fidèle à sa mission de présence au cœur du monde et de la vie des hommes et d'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ. Une prochaine étape nous attend, le samedi 13 octobre 2012 avec la rencontre de toutes les EAP de Savoie.